CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1519** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1984

Raison sociale : LAFAURY YVES

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

40 ROUTE DE BOUGE
26210 EPINOUZE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 498.84.262

Siret : 330 954 009 00016

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 8001188

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.240307

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.240307

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 75 31 73 19 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
VIGUET CARRIN GUILLAUME GÉRANT

Site Internet : http://lafaury-energies.fr

E-mail : contact@lafauryweb.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 335 323 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	10	08/03/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	10	08/03/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	5	08/03/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 11:41

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E1519** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE **04/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1984
Forme juridique : SARL
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 498.84.262

Siret : **330 954 009 00016**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 8001188
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.240307
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.240307

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **LAFAURY YVES**

40 ROUTE DE BOUGE
26210 EPINOUZE

Téléphone : 04 75 31 73 19 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://lafaury-energies.fr
E-mail : contact@lafauryweb.fr

Responsabilité légale :
VIGUET CARRIN GUILLAUME GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/03/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	08/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.